

Communiqué de presse

05/10/2015

Philatélie : les experts C. Calves et A. Jacquart à l'offensive contre les contrefaçons

Paris – Au même titre que le marché de l'art ou des montres de collection, le marché des timbres est affecté par la multiplication des faux. Face à ce problème, les experts Christian Calves et Alain Jacquart lancent une solution inédite : le certificat d'authenticité référencé sur base de données.

Prolifération des faux sur le marché philatélique

Au-delà du cas emblématique du timbre le plus cher du monde (le One cent magenta de Guyane britannique, d'une valeur de 9,5 millions de dollars), il existe **un grand nombre de timbres dont la cote atteint plusieurs centaines, milliers ou dizaines de milliers d'euros**. Or, étant constitué de matériaux simples (encre et papier), un timbre est aisément falsifiable - bien plus que des oeuvres d'art ou autres objets de collection.

Pendant longtemps, l'action des experts a consisté à signer les timbres au verso, pour attester de leur authenticité. Aujourd'hui, force est de constater que ce mode opératoire ne suffit plus : en effet, se multiplient sur le marché philatélique des **timbres portant de fausses signatures d'experts et des timbres accompagnés de faux certificats d'experts**.

« Si le problème des faux a toujours existé, explique l'expert Christian Calves, il a été aggravé, ces dernières années, par l'essor d'Internet qui permet aux faussaires d'écouler leur production de manière incontrôlée. De nombreux collectionneurs achètent en ligne des timbres à des prix défiant toute concurrence... sans se douter qu'il s'agit de faux sans valeur. »

Le certificat référencé sur base de données : un service inédit

Depuis octobre 2015, les experts Christian Calves et Alain Jacquart proposent un service d'un nouveau genre. *« Jusqu'à présent, précise Christian Calves, nous n'émettions des certificats, sur support papier, que pour les timbres de très forte valeur. Mais devant la multiplication des faux, nous sommes passé à l'offensive :*

TIMBRES-EXPERTS.COM

C. CALVES ET A. JACQUART – EXPERTISE, ACHAT, VENTE DE TIMBRES DEPUIS 1970

*nous proposons désormais d'éditer des certificats, au format numérique (pdf), pour chaque timbre qui nous passe entre les mains, et surtout, ces certificats sont intégrés à une **base de données librement consultable sur notre site www.timbres-experts.com**. Nous sommes les premiers et, à notre connaissance, les seuls experts en Europe à proposer ce service. »*

Les acheteurs disposent ainsi à présent d'un **pouvoir de contrôle** : lorsqu'un timbre avec certificat numérique leur est présenté à la vente, ils peuvent s'assurer en un clic de son authenticité (<http://www.timbres-experts.com/pages/base-de-donnees-de-certificats-calves>)

Le pari de l'accessibilité et de la diffusion de l'information

*« Afin de lutter efficacement contre les contrefaçons, nous avons voulu rendre nos services accessibles au plus grand nombre. **Nos certificats numériques sont émis gratuitement, sans frais supplémentaires par rapport au tarif de base de l'expertise** *. Nos tarifs sont par ailleurs calculés au plus juste : entre 1,40 et 2 % de la cote pour un timbre authentique... et 0 € lorsque le timbre est faux. »* indique Christian Calves.

De plus, afin de mieux informer les philatélistes, le site Timbres-experts.com a été refondu : sont désormais publiés sur le blog et relayés dans la newsletter les faux présentés à expertise, afin d'**alerter sur l'ampleur du problème** et de **donner aux lecteurs des exemples des faux en circulation**.

*Voir conditions sur la page <http://www.timbres-experts.com/pages/expertise-de-timbres>

A propos des experts Christian Calves et Alain Jacquart :

Les experts Christian Calves et Alain Jacquart sont membres de la CNEP (Chambre nationale des experts et négociants en philatélie). Ils ont pris la suite de l'expert Roger Calves, père de Christian Calves et lui-même expert philatélique, membre de l'Académie de philatélie et président de la CNEP de 1991 à 1998. Le nom Calves est l'un des plus reconnus en France pour l'expertise de timbres : les négociants en timbres ont ainsi pour habitude de signaler systématiquement "signé Calves" lorsqu'ils proposent des timbres portant cette signature, afin d'attester de leur authenticité. Le site <http://www.timbres-experts.com> a été lancé en 2013.

Contact presse

Vincent BEGHIN

Tél : 06 61 01 40 37

contact@timbres-experts.com

TIMBRES-EXPERTS.COM

C. CALVES ET A. JACQUART – EXPERTISE, ACHAT, VENTE DE TIMBRES DEPUIS 1970

Modèle de certificat numérique :

EXPERTISES DE TIMBRES-POSTE ET DOCUMENTS PHILATELIQUES	
DROUOT PHILATELIE / TIMBRES-EXPERTS.COM - C. CALVES ET A. JACQUART 8. RUE DROUOT - 75009 PARIS - BUR. : 01 48 24 44 13 - BUR. : 01 45 23 41 83 - FAX : 01 48 01 09 20 CONTACT@TIMBRES-EXPERTS.COM - WWW.TIMBRES-EXPERTS.COM	
PAYS : France CATALOGUE : Yvert et Tellier NUMERO : n°12 - année 1854	PARIS, LE : 05 - 10 - 2015 NUMERO DE CERTIFICAT : 2121156932
RESULTAT DE L'EXPERTISE 5 c. vert, neuf avec gomme. Authentique et signé.	
<small>Ce certificat atteste de l'état du timbre ou document philatélique à la date de l'expertise. Ce certificat vous est présenté dans le cadre d'une vente ? Assurez-vous de son authenticité en consultant notre base de données sur le site www.timbres-experts.com</small>	